



Déclaration liminaire de la FSU CSA-SD de l'Isère du mardi 24 mars 2026

La préparation de la rentrée 2026 se fait dans un contexte politique qui est, pour la 2^{ème} fois consécutive, marquée par le contexte politique incertain. L'absence de majorité gouvernementale rend plus que discutable la poursuite d'une politique d'austérité marquée par la suppression de 4 032 emplois de professeurs dans les 1^{er} et 2nd degrés. Les alertes lancées depuis des années sur les souffrances de la profession face aux conditions d'enseignement dégradées sont donc une nouvelle fois ignorées. En effet, la baisse démographique est instrumentalisée pour supprimer des postes au lieu de permettre de diminuer les effectifs par classe à moindre coût.

De même, le risque de censure lié au passage en force du gouvernement décale de nouveau le calendrier des instances, et impacte la préparation de rentrée. Dès lors, les CA ne peuvent remplir pleinement leur rôle d'instance démocratique au sein des établissements scolaires quand les personnels ne disposent que de quelques jours pour consulter, critiquer, améliorer les propositions de répartition de la dotation globale.

A cela s'ajoute une publication tardive des textes réglementaires (en mars) concernant l'organisation pédagogique. Pour la 3^{ème} année consécutive, les élu.es doivent batailler pour tenter de défendre une organisation pédagogique sans être certains de la légalité des propositions, et devant uniquement se reposer sur les belles paroles du ministre de l'Education nationale. Nous pourrions également ajouter que le mouvement intra-académique ouvrant le 18 mars 2026, il est surprenant que le CSA SD statuant sur les créations et suppressions de postes se tienne alors que les postes créés seront déjà affichés sur lprof.

La FSU rappelle son attachement à une préparation de rentrée sereine, autrement dit reposant sur une légitimité politique, un calendrier maîtrisé des instances ne remettant pas en cause la sincérité du dialogue au sein de celles-ci, et enfin s'appuyant sur des textes réglementaires existants.

Concernant le contenu des textes réglementaires, la FSU se félicite de la fin de l'obligation d'organiser les enseignements de français et mathématiques en « groupes de niveaux ». Elle continuera à se mobiliser pour la fin du « Choc des savoirs » dans son ensemble et continuera son travail d'information et de mobilisation pour s'assurer que plus aucun établissement ne poursuive cette organisation pédagogique contre-productive voire néfaste.

Cependant, la FSU ne peut que s'agacer de voir que les groupes pourraient revenir par le biais du dispositif « collèges en progrès ». Ce dispositif nous pose question.

En effet, la DSDEN de l'Isère, en décidant d'attribuer 6 HP par établissement concerné, conforte notre analyse : la difficulté scolaire se traite d'abord par des moyens humains. Cependant, cet effort certes louable, reste bien peu significatif pour remédier à la difficulté scolaire.

Pour autant, la FSU s'étonne de voir qu'est faite la promotion des mots d'ordre du ministre dans les établissements labellisés, en promouvant le travail d'équipes sur des solutions qui paraissent bien illusoires, car sans possibilité de moyens supplémentaires quelque-soit le diagnostic établi par les

équipes dans ce contexte de conditions de travail dégradées. Force est donc de constater que le seul constat à tirer et qu'une nouvelle fois, on rejette sur les personnels la responsabilité des difficultés rencontrées dans un établissement, puisque tout contexte social et structurel est renvoyé à la pédagogie ou à l'organisation interne de l'établissement.

La FSU combattra donc toutes les tentatives de culpabilisation des équipes pédagogiques et toute pression des personnels de direction pouvant découler des injonctions ministérielles : les enseignant.es sont à même de décider des pratiques les plus adaptées. Ils et elles ont besoin de soutien dans l'exercice exigeant de leurs métiers, pas de remise en question de leurs compétences, ou pire, de leur détermination à exercer la mission d'intérêt général qui est la leur.

En Isère, la politique ministérielle se traduit par la suppression effective de 68 postes dans le 2nd degré. A noter que cela affaiblit encore une fois le fonctionnement du sport scolaire dans le cadre de l'UNSS, par le biais d'un peu moins de 20 forfaits de 3 heures d'animation du sport scolaire perdus. Ces 68 suppressions de postes se traduisent par une vague de 38 mesures de cartes scolaires. Or, cette année, seuls 12 postes sont créés. Cela signifie donc que le mouvement intra-académique risque d'être particulièrement difficile cette année. En effet, les personnels victimes de mesures de carte scolaire dans ce contexte vont avoir de fortes difficultés à trouver un poste près de leur ancien établissement du fait du peu de créations de postes permettant de les accueillir. Il est ensuite à craindre que les entrant.es dans l'académie, soient affecté.es loin de leurs vœux préférentiels, par exemple en Haute-Savoie plutôt qu'en Isère, et perdent les points accumulés pour entrer dans l'académie par la même occasion. Il est donc à craindre de nombreuses situations personnelles difficiles pour les collègues, probablement durables, surtout si la politique de suppressions de postes devait se maintenir.

La FSU rappelle les 2 principales raisons pour lesquelles cette situation va avoir lieu : d'une part, la volonté de supprimer les postes au prétexte de la baisse démographique, d'autre part l'absence de dialogue social sincère dans la mise en place des politiques éducatives. Le soi-disant « Choc des savoirs » et ses groupes de niveaux se faisant contre l'avis d'une profession, il a été combattu fermement et mis en échec. Si le gouvernement de l'époque ne s'était pas entêté, nous n'aurions pas créé autant de postes de lettres et de mathématiques qui se voient aujourd'hui brutalement supprimés.

Seule la concertation sincère et la planification permettent à l'école de travailler avec stabilité et sérénité. Quand elles sont absentes, ce sont les élèves et les personnels qui en paient le prix fort.

Pour conclure, la FSU, dans le cadre d'une large intersyndicale avec l'UNSA, la CFDT, la CGT et SUD, appelle à une semaine de mobilisation du 30 mars au 3 avril, avec un temps fort de grève le mardi 31 mars 2026. Celle-ci a pour but de dénoncer, une fois de plus, la poursuite de la politique d'austérité et de casse du service public d'éducation.